

## Importation des épices dans les colonies françaises

---

---

Encyclopédie méthodique – Agriculture, An IV – 1796.

ÉPICERIES par Alexandre Henri Tessier.

Deuxième partie : Progrès des arbres à Epicerie.

Cet article de l'abbé Henri Tessier est une source incomparable de renseignements sur les épices, aussi nous en reproduisons l'essentiel concernant la partie historique, en deux textes séparés, à savoir ici *Progrès des arbres à Epicerie*, et ailleurs la première partie : *Histoire des importations*. (=>Sans date n°14).

Dans cette deuxième partie, on trouvera en particulier les comptes-rendus que lui a communiqués Jean-Nicolas Céré sur les résultats obtenus, année par année, depuis qu'il a pris la direction du Jardin du Roi en 1775. Les relevés vont jusqu'à l'année 1785.

Ces résultats sont repris mot à mot pour l'essentiel jusqu'en 1783 d'un rapport de Céré réalisé à la demande des administrateurs de la colonie, rapport publié par Madeleine Ly-Tio-Fane dans *Mauritius and spice trade*, p.100.

Les résultats confirment les prévisions de Poivre : muscade et géofle peuvent s'acclimater sans problème dans la colonie mauricienne. Deux difficultés ont cependant retardé le développement de leur culture ; d'abord une succession d'ouragans qui ont causé des dégâts considérables malgré la prise en compte de ce fléau par Poivre et Céré ; en second lieu, la méconnaissance du mode de reproduction du muscadier, l'ignorance que cette plante est dioïque (les pieds sont souvent mâles, rarement femelles). Après avoir découvert cela, Céré utilisa le marcottage pour multiplier à volonté les sujets femelles qui portent le fruit. Tessier reprend les thèses de Poivre et de Céré quant à une manœuvre hollandaise pour saboter leurs cultures.

Poivre se tint au courant de l'évolution des cultures d'épices dans les colonies françaises jusqu'à son dernier jour. Il dut s'éteindre serein en constatant la réussite de son entreprise.

Nous complétons les chiffres donnés par Tessier jusqu'en 1785 par ceux de l'année 1786 que l'on trouve dans une lettre de Céré à Mme Poivre du 19 août 1786 qui fait état d'un ouragan « furieux » qui met à mal les prévisions de Céré.

Extrait de la lettre de Céré à Madame Poivre – 19 août 1786

« Le Jardin du Roy a essuyé des pertes considérables par un ouragan beaucoup plus furieux que ceux de 1772 que vous avez vus ici, ce qui occasionna un grand retardement dans la multiplication de nos arbres chéris. Je comptais sur 150 mille baies de girofle pour les mois de février et de mars dernier, et à peine les arbres en ont-ils donné 2000. Je rends compte au ministre de cet événement fort au long, et dans le plus grand détail. Les muscadiers sont encore plus arriérés que les girofliers. Peut-être que si on m'avait fourni à temps de quoi planter ces fameux abris, dont nous étions convenus, M. Poivre et moi, et que le ministre avait autorisés d'après nos lettres communes, qu'il vit dans le temps, le jardin eût-il beaucoup moins souffert, car cet ouragan a été presque aussi fort, aussi désastreux que celui si mémorable du 27 janvier 1760, et dont notre isle se ressent encore. Celui-ci a fait perdre et périr beaucoup de vaisseaux dans notre rade, mais par plusieurs raisons, n'a pas occasionné de famine. Je vous avoue que j'ai été rebuté [ ? ], et quelque temps avant de reprendre courage, et de me remettre à l'ouvrage comme ci-devant. Le temps seul pourra réparer toutes nos pertes végétales, mais je commence à gagner de l'âge, accomplissant, tout à l'heure ma 49<sup>e</sup> année. ... »

---

---

## EPICERIES.

Par Alexandre Henri Tessier

### ARTICLE DEUXIÈME

#### *Progrès des arbres à Epicerie.*

Quand M. Poivre repassa à l'Isle de France en 1767, M. de Praslin, ministre de la Marine, voulut, pour le dédommager de son déplacement, lui donner l'habitation de la compagnie des Indes, appelée *le Mont-plaisir*. A son arrivée dans la colonie, l'ayant trouvé convenable pour la culture des arbres à Epicerie, il la fit estimer & la paya au Roi 24000 livres. Une partie, composée de 35 arpens, tant en terres labourables qu'en marais, fut dans la suite consacrée à l'éducation de ces plants. On lui donna le nom de *jardin du Roi*. C'est de là que sont sortis des semences & des arbres précieux, pour se répandre dans les isles d'Afrique, d'Asie, de l'Amérique, & dans les différentes serres chaudes de l'Europe. La culture des Epiceries & leur multiplication furent la première cause de cet intéressant établissement. On en fit une pépinière des meilleures productions, où puisèrent toutes les parties du monde.

M. Mailliard du Mesle ayant remplacé M. Poivre, celui-ci, au lieu de vendre bien cher son habitation à un particulier, préféra de la vendre au Roi à un prix modique ; il recommanda à son successeur les arbres à Epicerie <sup>(1)</sup> & donna une instruction, pour en suivre la culture. Il y avait alors 100 girofliers bien portans, 200 dans un état incertain, dont quelques-uns, étaient repris, 956 jeunes plants de muscadiers, 303 muscades germées & 5000 bien saines, qui donnaient l'espoir de germer. Beaucoup d'autres arbres importans enrichissaient le jardin. Mais tout avait éprouvé de grandes pertes.

M. Ceré, major d'Infanterie, & commandant du quartier des Pamplemousses, avait une habitation voisine de Mont-Plaisir. Il avait pris du goût pour les arbres à Epicerie. M. Poivre, dont il était l'ami, l'engagea à demander la surveillance du jardin du Roi. Le nouvel Intendant le refusa & lui donna du désagrément. M. Poivre à son retour en France n'eût pas de peine à obtenir de MM. Turgot & Sartine, un ordre positif, pour que les soins du jardin fussent confiés à M. Ceré.

Il n'y avait plus, à cette époque, qu'un petit nombre d'arbres à Épicerie. Il était tems de les mettre dans des mains sûres. Le fruit de tout ce qu'avait fait M. Poivre eût été perdu & de long-temps peut être la France n'eût pu renouer une tentative si difficile.

Par les plaintes de M. Ceré, il paraît que M. Mailliard du Mesle avait le projet de faire supprimer le jardin du Roi de l'Isle de France. La dépense qu'il nécessitait pouvait en être le prétexte spécieux. Mais

---

<sup>(1)</sup> Il peut servir d'entrepôt à un grand nombre de productions des Indes, de la Chine, de la Côte orientale de l'Afrique & des Isles situées au-delà du Cap-de-bonne- esperance. Les vaisseaux Français, qui vont dans ces parties du monde & en reviennent, relâchent à l'Isle de France & offrent des facilités pour tirer des graines & des plants des lieux où le commerce & le service de guerre les appellent. Reposés, pour ainsi dire, & cultivés au jardin de l'Isle de France, les végétaux sont plus en état de passer, sans s'altérer, dans nos possessions d'Amérique ou dans nos contrées méridionales d'Europe. L'usage qu'on en a fait jusqu'ici pour la multiplication des Epiceries suffirait seul pour en justifier l'établissement. Mais tout ce qu'il est important de naturaliser dans nos possessions n'est pas encore acquis. Le berceau des Epiceries pourrait être celui de beaucoup d'arbres & de plantes dont les fruits, la moëlle, la fécule ou les racines, fussent utiles aux hommes & aux arts. Par les avantages que ce jardin a procurés, on peut juger de ceux qu'il procurera dans la suite, s'il continue à être bien entretenu, s'il est toujours dirigé avec intelligence & attention, si on l'environne entièrement de palissades de bois noir de Madagascar pour l'abriter des Ouragans. Déjà il a fait partager ses richesses à Pondichery, à Goa, aux Isles de France & de Bourbon, aux Seychelles, à Madagascar, à Cayenne, à Saint-Domingue & à la Martinique. Il a fait des envois à l'Empereur, au grand Maître de Malthe, à beaucoup de personnes distinguées de France & sur-tout à Paris au jardin des Plantes. La Botanique & l'Agriculture lui ont de grandes obligations. On parcourt avec intérêt le Catalogue des objets qu'on y cultive & dont une partie est si abondante, qu'on en fait des distributions comme on en fait des arbres à Epicerie. En 1785, il contenait 569 tant espèces que variétés d'arbres & de plantes, la plupart originaires d'Asie & d'Afrique.

à moins que cette dépense, peut être possible à réduire, ne fut excessive, la suppression de ce jardin devenait un crime. Il était singulièrement utile à la Colonie, il contribuait aux progrès des Sciences & de l'Agriculture, il formait une échelle de Botanique & d'économie entre l'Asie, l'Amérique & l'Europe. Que de motifs pour le conserver !

Si on osait se permettre des conjectures, on dirait que la situation saine & agréable du Mont-Plaisir fut l'objet de l'envie de plusieurs Administrateurs, qui n'aurait pas cru pouvoir en jouir à leur aise, tant qu'il aurait eu dans son voisinage le jardin du Roi. C'est ainsi qu'on expliquerait les efforts de plusieurs d'entr'eux, pour la suppression de ce Jardin.

Quoiqu'il en soit, les tracasseries, suscitées à M. Céré par M. Maillard-du-Mesle, ne finirent qu'à sa mort. Car revenu en France en 1777, il chercha encore à lui ôter la direction du jardin. Mais M. Poivre interposa son crédit & M. de Sartine soutint l'homme qu'il avait choisi. L'envoi d'un premier produit d'Epicerie fut ce qui parla le mieux en sa faveur.

Le jardin du Roi n'offrant pas dans la suite un espace assez grand, M. Céré planta dans son propre jardin, une partie des fruits des arbres à multiplier.

Il fallait un homme comme lui, pour tirer autant de parti de la culture des arbres à Epicerie. Activité, amour du bien, confiance, goût pour l'Agriculture, passion pour l'exécution du plan de M. Poivre, toutes ces qualités se trouvaient dans M. Céré. Il surmonta beaucoup d'obstacles, il para aux accidens des ouragans, il prévint par sa vigilance les effets de la malveillance. Sans lui ce qui avait exigé tant de recherches, tant de soins, tant d'années, aurait été anéanti. Si le projet de M. Poivre a été rempli, ça été en grande partie l'ouvrage de M. Céré.

Une correspondance suivie entre le Cultivateur & moi, pendant plusieurs années m'a mis à portée d'être informé des progrès graduels des Epiceries. C'est en profitant des détails, qu'il m'a communiqués, que je puis en faire part au public.

En 1775, M. Céré, chargé par le ministre, des soins du jardin, dressa un procès-verbal de recensement. Il n'y avait plus que 38 girofliers & 48 muscadiers, dont deux étaient sauvages. Comment, de deux importations si abondantes, ne subsistait-il que si peu de plants ? On ne s'en rend raison qu'en réfléchissant sur le grand intérêt des hollandais pour nuire à ces cultures & sur les moyens, qu'à su mettre en œuvre une nation si opulente. Malgré leurs efforts, le succès en est assuré. On va voir par quels degrés on est arrivé à des produits, qui deviennent importants.

#### *Des Girofliers, première fructification, 1775*

En Octobre 1775, un giroflier montra trois ou quatre cloux qui tombèrent avant même de parvenir à moitié de leur grosseur, & par conséquent avant l'épanouissement de la fleur.

#### *Deuxième fructification, de 1776 à 1777.*

Il parut au commencement de 1776, des cloux, qui s'épanouirent vers la fin de 1777, & devinrent propres à la reproduction. Ils étaient sans doute, petit, secs & maigres, comme on s'est hâté de le faire publier par M. l'Abbé Reynal [Raynal] ; mais il fallait répondre à cet écrivain que les premiers fruits d'un arbre, sur-tout quand il est transporté dans un climat différent du sien, sont toujours faibles, & le plus souvent inféconds. Cette observation, vraie & d'expérience, eût empêché qu'on ne prît en France une idée défavorable de l'introduction des Epiceries dans une de nos plus belles Colonies. Les plants, qui levèrent de baies ou cloux matrices ou anthofles de cette première production, périrent tous successivement, comme on devait s'y attendre. M. l'Abbé Reynal dans cette occasion, ne fut que l'instrument de la méchanceté ou de l'ignorance en botanique & en agriculture.

#### *Troisième fructification, de 1777 à 1778.*

Des troisièmes cloux ou calices plus nourris, il provint 500 grosses baies qu'on mit en terre en Février, Mars, Avril & Mai 1778. Les arbres qu'elles donnèrent furent propres à être transplantés l'année suivante 1779, au nombre de 72 à 80.

#### *Quatrième fructification, de 1778 à 1779.*

Des cloux du commencement de 1778, on a obtenu 5090 baies ; 1100 plants qu'elles ont produits en 1779, ont été transplantés en 1780, dans les Isles de France & de Bourbon.

*Cinquième fructification, de 1779 à 1780.*

Les cloux de cette année, n'ont pu devenir baies qu'au commencement de 1780, année où la Colonie a éprouvé un fort ouragan en Février. Ils n'ont donné que 1367 méchantes baies, dont on a sauvé seulement 163 plants, qui ont été transplantés en Juin, Juillet & Août 1781.

*Sixième fructification, de 1780 à 1781.*

Les arbres étant trop fatigués, des suites de l'ouragan, il n'y en eut que trois qui montrèrent des cloux au commencement de cette année. Du peu qu'ils fournirent il n'est resté que 800 baies en Avril & Mai 1781. On n'a pu transplanter que 267 plants en 1782.

*Septième fructification, de 1781 à 1782.*

Des cloux qui se sont épanouis sur trois arbres, en Octobre & Novembre 1781, il est provenu en Mars, Avril, Mai & Juin 1782, 8500 baies ; dont 6000 sur un seul ; elles ont produit 2000 plants, délivrés dans la Colonie.

*Huitième fructification de 1782 à 1783.*

Un ouragan, arrivé le 11 Janvier dernier & un coup de vent en Février suivant, ont tellement dérangé les productions de 1782 que l'on n'a eu que 2000 baies ; encore étaient-elles produites par un seul arbre celles des autres n'étant pas venues à bien ; on les a planté en Avril, Mai, Juin & Juillet 1783. Il en est résulté environ 1200 plants ; 900 sont restés dans la pépinière & les autres ont été délivrés dans la Colonie.

*Neuvième fructification de 1783 à 1784.*

Douze girofliers de souche, à cause du dérangement occasionné par l'ouragan de cette année, n'ont travaillé à faire leurs cloux, les uns que depuis Mars & Avril, les autres que depuis Juin, Juillet & Août. Les cloux qui se montraient sur ces douze girofliers, ont donné naissance à 4900 baies. L'année 1784 ayant été extrêmement sèche il n'a été possible de sauver que 600 plants de cette quantité de baies.

*Dixième fructification de 1784 à 1785.*

Environ 150 girofliers créoles ont commencé leurs cloux dans les premier mois de 1784 ; ils ont fourni des baies en Février & Mars 1785. Les pluies s'étant déclarées de bonne heure cette année & ayant été longues & abondantes, ces 150 girofliers ont produit plus de 11000 baies bonnes & grosses qui ont été cueillies & plantées en pépinière en Février & Mars derniers.

*Onzième fructification 1785 par anticipation à 1786.*

458 girofliers créoles, ont commencé leurs cloux en Février, Mars & Avril 1785, ils pouvaient produire environ 30000 baies ou mère de cloux propres à être plantée dans les mois de Février & de Mars 1786.

Ici finit le calcul des progrès réels des girofliers dans les Isles de France & de Bourbon, c'est à cette époque que M. Céré me l'a fait passer. On ne peut douter de son exactitude, puisqu'il repose sur des faits & sur l'expérience.

[*Suivent les prévisions de Céré pour les années à venir, et le commentaire de l'abbé Tessier.*]

.....

Quelque peu exagérée que paraisse cette multiplication, quand on en suit les progrès il est difficile de croire, qu'elle put être aussi considérable, les dégâts des ouragans étant incalculables, & il ne serait peut être pas utile de la porter si loin. L'emploi du cloux de girofle est borné. C'est un assaisonnement si actif, qu'on<sup>(2)</sup> l'a économisé même dans les pays, où les alimens sont fades. Un seul cas doit engager à ne pas restreindre la culture des girofliers, c'est celui où les arts en auraient besoin. Jusqu'ici sa cherté

---

<sup>(2)</sup> Il y en a eu un considérable le 14 Octobre 1786, qui a pu déranger un tems les calculs du précédent tableau. On assure que c'est un des plus désastreux qu'on ait éprouvé.

n'a pas permis d'en étendre l'usage. Quand les cloux de girofle seront abondans, les artistes imagineront des moyens d'en tirer un parti avantageux.

On assure qu'à Amboine les Hollandais ne cultivent que 500.000 girofliers, pour l'approvisionnement du monde entier & que ces arbres y produisent l'un dans l'autre deux livres de cloux ; si cette assertion est vraie, l'Isle de France quand bien même on n'aurait de chaque arbre qu'une demie livre ou un quartron de cloux, ne tardera pas à assimiler ses produits à ceux d'Amboine, pourvu qu'on mette de l'intérêt à la culture des girofliers. Les succès de Cayenne, qui est très avancée dans cette culture, augmenteront encore les produits de nos colonies. Que serait-ce si l'importation aux antilles françaises prospérait également ?

M. Hubert, colon de l'île de Bourbon écrivait, le 10 Novembre 1780, qu'il était déjà dédomagé de ses soins, peines & dépenses pour la multiplication du giroflier. Un seul arbre, le premier qui ait rapporté dans son habitation, lui a produit 20000 livres, tant en baies qu'en plant. Il avait vendu les derniers 40 sols, & ensuite 20 sols, & les baies 10 sols ; alors, il possédait 1700 girofliers, qui commençaient à donner des cloux ; son frère en avait 1000 du même âge, non compris 2000 jeunes plants, qui étaient en place.

*Des Muscadiers. 1775.*

Cinq muscadiers, dont un femelle & sauvage *Pala minima* de Rumphius, fleurirent dans le courant d'Octobre, quatre autres fleurirent en Novembre.

Deux muscadiers moururent en Décembre *en leur retirant la vase mortifère* ; ce sont des expressions de M. Céré ; on peut en inférer que pour faire périr ces arbres, ou par ignorance, on avait mis à leurs pieds une vase, qui leur a été funeste.

1776.

Deux muscadiers dont un, femelle & sauvage, fleurirent en Avril, trois autres en Décembre. Dans ceux-ci il en avait un, femelle & aromatique.

Ce fut cette année que M. Céré s'aperçut qu'il y avait deux sexes sur différens pieds dans le muscadier, ou ce qui est la même chose, que c'était un arbre dioïque.

1777.

Il fleurit en Février un muscadier mâle sauvage, *Palaboy* de Rumphius ; en Août, un femelle, planté par M. Poivre, en Septembre 28 dont 6 soupçonnés d'être femelle ; ces 29 derniers étaient aromatiques.

Les fleurs de muscadiers femelles tombèrent nouées après 9, 10 ou 12 jours d'épanouissement.

M. Céré reconnut que les muscadiers sauvages étaient dioïques, comme les aromatiques.

1778.

En Février, plusieurs muscadiers dont 8 femelles fleurirent en Mars, il fleurit encore 9 femelles.

On vit en Mars 7 muscades, dont 6 sur l'arbre venues de noix de la première importation plantées par M. Poivre.

Le 16 Janvier suivant, le muscadier femelle, qui avait 6 fruits, commença une seconde floraison ; le 25 Février une partie des fleurs tomba sans nouer, l'autre sécha & montra ses premières muscades développées le 25 Mars. Depuis ce tems-là cet arbre a fleuri & montré des fruits tous les mois.

Le vent fit tomber toute petite la noix qui était sur un des muscadiers.

1779.

On comptait 32 muscadiers en fleur, dont 9 femelles.

Trois muscadiers avaient en tout 6 fruits. Sur 9 femelles connues six se trouvaient en rapport.

On marcotta un muscadier mâle & un femelle.

Les 4 premières noix muscades recueillies dans l'Isle avant été mises en terre, donnèrent des plants Créoles. Une d'elles a levé en 36 jours ; le plant qui en est venu a péri aussi tôt, un second plant a péri plus tard, un troisième a été dévoré par les rats.

On a recueilli cette année 6 noix qui différaient entr'elles de forme ; M. Céré a donné des noms particuliers à chaque arbre & à chaque sorte de muscade, tels que ceux de *muscade royale longue*, *muscade royale ronde*, *muscade reine longue*, *muscade reine ronde*.

Le 23 Octobre 42 muscades furent développées sur trois arbres.

1780.

Un ouragan, survenu le 21 Février, abattit 30 muscades vertes.

On mit en pépinière 7 muscadiers Créoles.

Quatre provins furent commencés pour Cayenne.

Le 24 Juin, on obtint six noix du cinquième rapport du muscadier royal, produit d'une noix plantée par M. Poivre.

Beaucoup de noix jettées par l'ouragan, ou tombées des suites avant maturité.

1781.

Plantation de 50 muscades, provenans de différens arbres.

1782.

En Mars, 11 muscadiers en rapport ; quatre cents quatre-vingt-cinq muscades plantées.

Quarante-quatre muscadiers Créoles en pépinière.

Une marcotte de muscadier femelle a été transplantée au Jardin du Roi, & une autre envoyée à M. Lecomte, à l'Isle de Bourbon.

1783.

Un ouragan, qui a eu lieu le 10 Janvier, a fait perdre à 11 arbres 236 muscades avancées,

Le muscadier royal seul en a perdu 180, prêtes à s'ouvrir.

Depuis le premier rapport il a été planté 586 muscades mûres.

Le 25 Octobre il y avait en pépinière 153 muscades Créoles, depuis un pouce de hauteur jusqu'à dix-huit.

On a recommencé des provins de muscadier mâle, pour l'île de Bourbon.

De 48 muscadiers de souche, remis à M. Céré, il n'en restait plus que 34, savoir, 20 mâles & 14 femelles, dont trois étaient encore effeuillés & languissants, par les effets de l'ouragan.

1784 & 1785.

Les six premières noix muscades aromatiques, venues au Jardin du Roi, mûrirent en Décembre 1778, & en Janvier 1779. Il n'en réussit qu'une seule qui leva vers le mois de Mars 1779, & donna un arbre femelle. M. Céré l'appella *muscadier royal*, parce qu'il avait été produit par une noix, importée des Molucques, en 1770, & plantée par M. Poivre lui-même, en 1771.

Six arbres nés des noix de ce muscadier, âgés de 4 à 5 ans, avaient été envoyés en 1783, à Cayenne, où ils devaient rapporter en 1787.

On y avait joint deux provins de muscadiers femelles qui avaient rapporté.

A l'époque de 1785, il y avait à l'Isle de France 18 muscadiers femelles, tant de souche que Créoles, ou obtenus par des provins, dont 10 avaient produit. Depuis 1779 ils avaient montré en tout 1088 muscades, dont 846 rondes & 242 longues. Les ouragans & les coups de vent en ont abattu avant leur maturité.

Il en était résulté,

- 1.° 60 plants, transplantés dans le Jardin du Roi.
- 2.° Deux plants envoyés à l'Isle de Bourbon.
- 3.° Six plants envoyés à Cayenne.

4.° Six plants donnés à M. de Cossigny, Ingénieur.

5.° 120 Plants dans les pépinières.

6.° 117 noix en terre, dont une partie germée.

On voyait sur les arbres plus de 800 muscades avancées ou prêtes à s'ouvrir sous peu de tems. Le seul muscadier royal en avait 300 belles & rondes.

1786.

Le coup de vent du 15 Juin 1785 a fait tomber 300 noix encore vertes. Il a tellement dérangé la végétation des 500 autres, que la plupart ne sont pas venues à une parfaite maturité. Elles s'étaient ouvertes sur les arbres & avaient montré un *macis* bien rouge & une coque noire & luisante. En les épluchant on s'est aperçu que leurs amandes étaient échauffées. Elles n'ont pu rester assez de tems en terre, pour germer, sans achever de se gâter entièrement.

Il ne restait en pépinière que 76 muscadiers & 61 muscades en terre.

Cette perte de noix a déterminé M. Céré à se servir d'un moyen qui lui avait procuré déjà de beaux arbres, celui, plus sûr & plus prompt de multiplier les muscadiers de marcottes ou Provins. Il croit avoir réussi à assurer cette source de richesse, sans nuire aux arbres.

On était plus avancé en 1786 sur les progrès du giroflier. Les fruits de cet arbre offrait moins de prise aux vents, il était donc plus facile d'en obtenir de mûrs pour des semis. D'ailleurs le giroflier étant hermaphrodite & un individu n'ayant pas besoin du concours d'un autre, il n'est pas exposé dans sa fructification à des dérangemens que causent souvent les vents & les autres météores.

On ne peut qu'applaudir M. Céré, qui au lieu de s'en rapporter uniquement à la multiplication des noix par les plantations, a résolu aussi d'employer la voie des marcottes. L'observation & l'expérience des accidens lui en faisaient une loi.

[*Suivent les prévisions pour les années suivantes, alors qu'en 1786 il y a 450 marcottes en terre.*]

.....  
On a distribué aux habitans de l'Isle-de-France, Bourbon & Seychelles ( <sup>3</sup> ) des fruits & des plants d'Epicerie, à diverses époques.

En 1779, on partagea 1200 baies de girofliers entre 200 habitans.

Deux ou trois ans après, 300 jeunes girofliers, depuis un pied jusqu'à 15 & 18 pouces de hauteur furent donnés dans l'Isle, & deux muscadiers à M. Lecoite à Bourbon.

Une troisième distribution eut lieu en 1785. M Céré annonça dans un imprimé que pendant les mois de Février & de Mars, il serait délivré par jour 4 à 500 baies de girofliers. On donna en outre cette année 101416 plants de girofliers, dont plusieurs étaient si forts, qu'un homme pouvait à peine en porter un, 54 muscadiers, 3000 canelliers & 60 ravent-sara. Plus de deux mille habitans dont on publia les noms y eurent part ; l'imprimé indiquait les précautions à prendre pour recevoir, transporter & planter les arbres. On donna à M. De Cossigny, Ingénieur à Bourbon, six muscadiers.

En 1786, la production des girofliers ayant été considérable, on a renouvelé la distribution en répandant encore 86 025 baies.

Ainsi, dans l'espace de 7 ans, il a été délivré à l'Isle de France plus de 100 000 baies & plus de 13 000 plants de girofliers.

En 1786, 450 jeunes girofliers donnèrent indépendamment d'un grand nombre de baies, environ 100 livres de cloux qu'on cueillit dans cet état, pour en faire usage. M. Céré les jugea analogues en bonté à ceux des Molucques.

---

(<sup>3</sup>) M. Renard de la Bretonnière en 1780 fut chargé par les Administrateurs de l'Isle de France, de détruire 5 muscadiers et un giroflier existans aux Seychelles. La crainte des hostilités des Anglais dans l'Inde, fit ordonner cette destruction, dont M. de La Bretonnière s'acquitta à regret.

Sur la demande des chefs de la Colonie, M. Céré remit à M. Motais de Narbonne, 4000 baies ou antofles de girofle, pour le nouveau quartier Saint-Joseph de Bourbon, appelé depuis les nouvelles Molucques.

Il fut encore remis, en 1787 aux habitans des Isles-de-France & de Bourbon, trois mille jeunes girofliers, depuis un pied, jusqu'à 15 & 18 pouces.

La France ayant en sa possession les arbres à Epicerie, devait-elle les propager dans ses diverses Colonies, ou, comme les Hollandais, les concentrer dans quelques-unes ? Cette question a pu être envisagée de deux manières. A ne consulter que l'intérêt du commerce français, il paraissait plus avantageux de rassembler les arbres à Epicerie dans un petit espace ; c'était le moyen de les garder plus aisément et d'en jouir seul. On n'aurait eu pour concurrens que les Hollandais. M. Poivre & M. Céré pensaient ainsi. Le premier désirait que l'Isle de France, celle de Bourbon & des Seychelles, conservassent le giroflier, le muscadier & le canelier & qu'on introduisit le poivrier à Cayenne, où il ne pouvait manquer de réussir. D'autres vues encore avaient déterminé l'opinion des deux amis. Ils chérissaient par-dessus tout l'Isle de France & ils eussent voulu la combler de biens. Ils pensaient que ce genre de culture, qui exige peu d'esclaves & peu de terre, lui convenait mieux que toute autre, que celle du café par exemple. D'ailleurs cette Isle est éloignée de la Métropole, d'où il ne vient que rarement des vaisseaux, parce que les marchands trouvant des chargemens assurés à l'Amérique, à la porte de la France, ils ne se déterminent que difficilement à des voyages aussi longs ; il fallait un puissant attrait pour les y attirer souvent, & cet attrait M. Poivre & M. Céré le voyaient dans la production des Epiceries. Par ce moyen, l'Isle-de-France, au lieu de ne recevoir des objets d'Europe que quand l'Amérique est engorgée, en eut reçu directement & plus fréquemment, en échange de ses Epices.

Ces motifs qui supposaient de grandes réflexions & qui paraissaient très forts, n'étaient cependant pas sans réplique. On a pu leur opposer les suivantes.

1.° Il était inutile de se plaindre de l'avarice des Hollandais, qui privaient les autres nations d'une production naturelle, pour les copier, pour imiter leur conduite, si contraire aux droits de l'humanité. S'approprier l'exclusif des arbres à Epicerie, était un crime aux yeux de la raison.

2.° En ne consacrant à ces cultures que quelques endroits privilégiés, c'était indiquer à la malveillance où elle devait frapper, pour redonner aux Hollandais l'exclusif, qu'ils venaient de perdre. Les difficultés qu'on avait éprouvées pour faire prospérer ces précieux végétaux étaient un avertissement salutaire.

3.° Quels regrets n'eût pas eu la France, si dans l'événement d'une guerre, la Colonie, qui aurait renfermé toutes ses Epiceries, eût été attaquée & prise ?

4. ° On sait combien l'Isle-de-France est exposée à des coups de vent & à des ouragans terribles & fréquens, qui peuvent non-seulement détruire les fruits des arbres à Epicerie, mais encore les arbres mêmes. Pour en assurer l'existence, il était donc indispensable de les importer dans d'autres pays.

5. ° Enfin, la Métropole, qui ne calcule pas comme chaque Colonie, n'avait vu jusqu'ici dans l'Isle-de-France qu'une Colonie nourricière, qui devait procurer des rafraichissemens à ses vaisseaux allant dans l'Inde ; ce furent là les vues de La Bourdonnais quand il la fonda. La Métropole n'avait-elle pas à craindre qu'en donnant à l'Isle-de-France seule le soin des arbres à Epicerie, ses habitans n'y consacraient tout leur tems & toute leur industrie, au lieu de se livrer à la culture des comestibles nécessaires pour alimenter les bâtimens dans leurs relâches ?

Le système contraire à celui de MM. Poivre & Céré prévalut.

Dès 1771, M. de Boynes étant Ministre de la marine, donna ordre à M. Poivre d'expédier un petit bâtiment & d'envoyer à Cayenne des plants & des graines de ces arbres. A l'arrivée de M. Maillart-du-Mesle en 1772, rien n'avait été envoyé. Celui-ci s'en occupa sur le champ, de concert avec M. de Ternay, successeur de M. Desroches. Ils profitèrent du vaisseau le Prince de Condé, de Nantes, qui étant venu à Fret à l'Isle-de-France, allait, après avoir déposé son chargement, chercher un autre fret à Saint-Domingue. Il se chargea d'une importation de plants de muscadiers & girofliers pour Cayenne. Ils y



arrivèrent à bon port & furent remis aux habitans <sup>(4)</sup> pour être plantés <sup>(5)</sup>. M. Maillard-du-Mesle avait mis pour passagers sur ce vaisseau deux Capitaines, au fait de la navigation de cette côte & un employé au service du Roi, nommé Dallemand, pour avoir soin des plants.

A la paix de 1783, les Administrateurs de l'Isle-de-France reçurent ordre de faire passer à Cayenne des plants de girofliers, de muscadiers, de poivrier & de thé. M. Céré, Directeur du jardin fit l'envoi de deux marcottes de muscadier femelle, de six muscadiers créoles, de 24 boutures de Poivrier ; d'un theyer ou arbre à thé de Chine. Il y joignit 24 caneliers de Ceylan, 7 drageons de Roting, 7 plants de Cardamone, 24 plants de Woiakoa ou Kaida avec 100 graines du même arbre, des graines de Sagoutier & de Rouffia & des pépins de Litchy, fruit délicieux de la Chine. Cet envoi partit sous la conduite de M. Renard de la Bretonniere, employé depuis 2 ans à la direction du jardin, dans des caisses grillées, que la petitesse du bâtiment força de mettre dans la cale. Il arriva devant Cayenne en 82 jours de traversée, y compris 7 jours de relâche au Cap de bonne-Esperance, où la flotte de M. de Suffren était alors mouillée. M. Richard botaniste et naturaliste vint à bord recevoir l'envoi. Toute la colonie l'accueillit. Il y avait alors 1000 à 1200 girofliers bien portans et un seul muscadier. On les plaça à 12 ou 15 lieues dans les terres.

Une lettre de M. Foncin, capitaine du génie écrite de Cayenne le 15 Septembre 1785, annonçait que le giroflier s'était multiplié dans la colonie et porté déjà dans les autres d'Amérique. On comptait à la Gabrielle 4411 girofliers, ceux qu'on avait plantés en 1780 et 1781 au nombre de 58 avaient des fleurs. On en évaluait le produit à 8 livres pesant de cloux. A cette époque il n'y avait à la Gabrielle que 4 caneliers. On se proposait d'y ajouter des poivriers.

En 1786 je formai le projet d'une communication entre l'Isle de France et St Domingue, pour introduire dans cette dernière des arbres de l'Asie, cultivés dans la première. Voici le projet, tel que je l'ai envoyé à M. le Maréchal de Castries, alors ministre de la marine.

« L'herbier des provinces voisines de Pékin, fait par le père d'Incarville et qu'on trouve chez M. de Jussieu, prouve qu'aux environs de cette capitale il croît des plantes pareilles à celles que nous voyons auprès de Paris et dans d'autres parties de la France. Le quinquina que l'Espagne a envoyé il y a quelques années à la société de médecine, afin qu'elle l'examinât, venait de Santa-fé, tandis que le quinquina ordinaire se prend à Loxa. On sait que Pékin et Paris sont sous des latitudes à-peu-près semblables dans le même hémisphère, on sait que Santa-fé et Loxa dans le nouveau continent, se correspondent aussi pour les degrés de latitude. Il me semble que les botanistes ont recueilli à l'Isle de France et à S. Domingue, situés sous le vingtième degré, des plantes, qui ont entr'elles les plus grands rapports. Il résulte de ces faits qu'indépendamment de la température, qui doit être la même dans ces deux Isles, leur sol, du moins en certaines parties, a la même qualité. Par une analogie toute simple, on peut présumer que si on est parvenu à naturaliser en quelque sorte à l'Isle-de-France beaucoup de végétaux originaires de l'Inde, du Midi, de la Chine & des Isles méridionales de l'Asie, on les cultivera avantageusement à S.-Domingue en prenant les précautions convenables ».

« Il y a trop loin de ces parties du monde à S.-Domingue, pour qu'il soit possible de transporter dans cette Isle d'Amérique ou des graines ou des plants, qu'on en tirerait directement. Ils souffriraient et s'altéreraient dans la traversée. On éprouverait pendant plusieurs années, comme on l'a éprouvé à l'Isle de France les obstacles qu'oppose la différence des climats, ce qui retarderait les progrès d'une culture, qu'on ne saurait trop se hâter d'accélérer. Mais si l'Isle-de-France était pour ainsi dire l'échelle ou plutôt la pépinière de Saint-Domingue, les plantes déjà acclimatées sous le vingtième degré de latitude en Afrique, ne seraient exposées à aucun changement lorsqu'on les cultiverait sous le même degré en Amérique. Les jouissances seraient plus promptes et peut-être parviendrait-on plus tôt qu'on ne

---

<sup>(4)</sup> On a sçu depuis que tous les plants de muscadiers périrent. Il se trouva dans la malle du chirurgien du navire deux muscades fraîches, qui furent plantées & qui levèrent ; mais un plant fut écrasé au moment d'une fête; il n'en survécut qu'un qui était un individu mâle

Quoique dans les notes, qui m'ont été transmises il ne soit pas question du canelier, il est probable que dans le même envoi, on y en avait ajouté un, puisqu'il est certain que le premier canelier fut planté à Cayenne en Novembre 1772.

<sup>(5)</sup> Ce fut M. Rochin, Ingénieur, qui commença la plantation des girofliers à la Gabrielle, petite chaîne de montagnes basses. La première récolte s'en fit en 1786.

pense à introduire une partie de ces productions soit en Corse, soit dans les provinces du Midi de la France ».

« Il est inutile d'observer que ce qui viendra de l'Isle-de-France à Saint-Domingue pour être essayé dans les terrains les mieux situés, conviendra également & peut-être mieux aux autres Isles Françaises d'Amérique, pourvu qu'il s'y trouve des personnes, capables d'en désirer et d'en suivre la culture ».

« Selon le catalogue, qui m'a été remis de la part de M. Céré, le jardin du Roi de l'Isle de France est riche en productions d'Asie & particulièrement en arbres d'épicerie fine, qui donnent maintenant du fruit. M. le C. de la Luzerne, parfaitement éclairé en agriculture, & M. de Marbois qui a du goût pour ce genre d'utilité, ne négligeront aucuns soins pour faire prospérer à Saint-Domingue, tout ce qui leur sera envoyé de l'Isle-de-France. On ne peut trouver un moment plus favorable pour établir cette précieuse communication ».

« Il y a deux moyens dont l'un me paraît bien préférable à l'autre. Le premier est d'envoyer des plants de l'Isle-de-France à Saint-Domingue, de les faire soigner pendant la traversée par un homme attentif. <sup>(6)</sup> Peut-être cet objet vaudrait-il la peine que sur le vaisseau chargé du transport des plants, il partît de la pépinière de l'Isle-de-France un jardinier qui en prendrait soin en route et à leur arrivée, et les planterait lui-même ».

« Le second moyen consiste à ne faire passer à Saint-Domingue que des graines ; mais il faudrait qu'elles fussent bien mûres, qu'elles n'éprouvassent point d'humidité sur le vaisseau & que M. Céré les accompagnât d'une instruction sur la manière de les soigner et de les cultiver ».

« Dans le cas où ce serait des plants qu'on enverrait, il serait toujours nécessaire de joindre des graines aux envois ».

« Je ne sais s'il y a une communication directe entre les deux Isles dont il est question. Il y en a au moins une indirecte par les vaisseaux de l'Amérique qui vont dans l'Inde ou à la Chine. Il serait extraordinaire qu'il n'en relâchât pas à l'Isle de France aux époques, où les plants sont bons à enlever des pépinières, et les graines dans leur parfaite maturité. On perdrait beaucoup à faire passer ces envois par la France et on courrait risque de les multiplier infructueusement. Au reste le gouvernement sentira s'il n'y aurait pas un avantage inexprimable d'envoyer exprès un petit bâtiment de l'Isle-de-France à Saint Domingue, ou d'en faire partir un de cette dernière Isle pour l'Isle-de-France ».

J'ajoutais la liste des principaux arbres à transporter parmi lesquels on distinguait le girofler, le muscadier, le canelien, le camphrier, le cardamome, le litchi, le raven-tsara, le rima ou arbre à pain, & je demandais que copie du mémoire fut envoyé à M. de la Luzerne & à M. Céré.

Ce projet ayant été accueilli, M. de Castries donna aussitôt à MM. de la Luzerne & Céré des ordres en conséquence.

*On lit dans un Mercure de France la note suivante :*

« La Corvette *la Sincère*, commandée par M. Duvivier, lieutenant de vaisseau, partie de Cayenne est au port au Prince. Elle avait été envoyée à Cayenne par les administrateurs, pour y chercher des plants d'arbres à épicerie. M. Duvivier a déposé à la Martinique deux caisses de plants de girofliers, un plant de canelien, 6 caisses pleines de semences de girofler & de Canelien, qui n'ont pas encore levé, ainsi que des plants de différents arbres indigènes de Cayenne, dont la culture peut être utile à Saint-Domingue ».

« De deux cent quatre-vingt trois plants de girofler (destinés pour Saint-Domingue), on en a envoyé 84 au Cap ».

« Les avantages que l'Etat & les Colonies Françaises retireront des arbres à épicerie, sont inappréciables ».

---

<sup>(6)</sup> Ces moyens ne suffisent pas. Il faudrait encore suivant ce que m'a dit M. Richard, préparer presque un an d'avance les envois de plants, afin qu'ils soient bien repris dans les caisses, avant de les embarquer. C'est vraisemblablement, en partie, faute de cette précaution que beaucoup d'envois n'ont pas réussi.

Outre les plants d'arbres à épicerie, on avait envoyé de Cayenne le *tarapas*, grand arbre qui se plaît dans les marais et que les poux de bois n'attaquent pas. Son fruit fournit une huile, avec laquelle les Indiens préparent le Rocou. C'est un bon fébrifuge &c.

Cette note prouve que pour hâter la jouissance on a d'abord envoyé de Saint-Domingue chercher des arbres à épicerie à Cayenne, c'était en Mars 1788 <sup>(7)</sup>

La même année, il partit de l'Isle-de-France un envoi d'arbres à épiceries pour Cayenne, la Martinique & Saint-Domingue.

Depuis ces importations il s'en est fait une plus considérable, sous la direction de M. Joseph Martin, cultivateur français, élève du Jardin du Roi de Paris. Il était allé de France à l'Isle-de-France, où il déposa beaucoup d'arbres, que M. Thouin crut y devoir faire passer, pour le bien de la Colonie. Le but du voyage de M. Martin fut de disposer & de surveiller une expédition d'arbres à épiceries & autres productions pour Cayenne, les Antilles & Paris. Il remit à Cayenne le 8 Juin 1788, 7 beaux muscadiers de dix qu'il avait emporté, trois étant morts dans la traversée, trois rimas ou arbres à pain bien portants, 3 badamiers, 1 hevé, 2 touffes de rotin, plusieurs canelliers, quelques jets de cannes à sucre, différentes graines de l'Inde, parmi lesquelles il y avait du mangoustan. Personne n'a jusqu'ici autant enrichi les terres du jardin de Paris d'arbres rares & intéressans, qu'on a eu occasion de voir dans le meilleur état possible, tant il est vrai que l'homme instruit dans la culture des arbres est le seul, qui puisse prendre les véritables précautions pour les faire voyager sûrement.

M. Martin retourna à Cayenne pour y multiplier les arbres étrangers à la Colonie dont on espérait tirer dans la suite de grands avantages. Il s'appliqua sur-tout à la culture des épiceries. Pour prouver les progrès de ces arbres & de quelques autres non moins précieux, aux époques du 26 Avril & 19 Mai 1792, je vais rapporter son tableau de distribution qu'il a fait passer à M. Thouin. On n'y trouvera point de muscadiers, parce qu'il n'y en avait que trois dans la Colonie, dont un reconnu mâle ; les deux autres en 1792, n'avaient pas encore fleuri. Il serait à désirer que le gouvernement Français eut soin d'en faire expédier de l'Isle-de-France. Sans cette précaution, cet arbre sera trop long-temps à s'y multiplier.

M. Martin en envoyant l'état ci-dessous daté du 28 Juillet 1793, n'y comprend pas 180 000 petits girofliers de quatre pouces de haut. Il ne croit ces arbres délivrables que quand ils ont 2 à 3 pieds de hauteur. Il subsistait à peine 50000 plants élevés quoiqu'il y eut distribué depuis trois ans de 4 à 500 000 baies. Parce que ces arbres exigeant dans leur jeunesse beaucoup de soins particuliers, M. Martin donne l'espérance de pouvoir distribuer en 1794 & 1795, 6000 girofliers, 10000 canelliers, 16000 arbres à pain & 1000 poivriers, non compris ce qu'on réserve pour les propriétés du gouvernement.

[Ici, plusieurs tableaux détaillés faisant état de la distribution des plants & graines des pépinières de Cayenne, faite depuis le 26 avril 1791 au 19 mai 1792, dans les différents canton de Guyane ainsi qu'à la Martinique et la Guadeloupe.]

.....

Les papiers publics de France <sup>(8)</sup> & d'Angleterre <sup>(9)</sup> ont répandu que les Anglais nous ayant pris dans la guerre précédente des plants d'épicerie, les ont fait planter à la Jamaïque, où ils réussissent à merveille. M. Céré, qui connaît l'état des envois qu'il a fait, certifie <sup>(10)</sup> qu'ils n'ont pu nous enlever qu'un bâtiment chargé de plants de raven-tsaras, de jacquiers et autres objets de moindre prix que les épiceries fines. Il serait possible qu'ils se fussent procuré ces arbres, sans les avoir conquis sur nous.

---

<sup>(7)</sup> En rassemblant les circonstances, il paraît que cet envoi fut préparé par M. Richard, étant encore à Cayenne. Ce savant laborieux, également instruit dans toutes les parties de l'Histoire Naturelle, avait formé un jardin, dans lequel il cultivait tous les arbres & tous les plants, qu'il croyait utile de multiplier dans nos autres Colonies. Je tiens de lui qu'il chargea le navire destiné pour les Antilles, non seulement de 600 pieds de girofliers & de beaucoup de canelliers ; mais de tous les végétaux des environs de Cayenne, qui pouvaient procurer des alimens ou servir aux Arts. Lors de son départ de Cayenne, qui eut lieu en Juin 1780, après 6 ans de séjour, il y avait dans le Jardin du Roi de l'Isle plus de 400 plants de girofliers bien venants & un grand nombre d'arbres de differens genres & espèces. Puisse cet établissement, commencé à l'imitation & dans les mêmes vues que celui de l'Isle de France, se perpétuer & se perfectionner encore.

<sup>(8)</sup> Mercure de France n°41, Samedi 18 octobre 1785 ; n°44, Samedi 29 octobre 1785.

<sup>(9)</sup> Evening post on London, Chronic 28 septembre 1786.

<sup>(10)</sup> Lettre du 17 Novembre 1787.

Au reste, il faut s'attendre que tôt ou tard, chaque nation Européenne ayant des Colonies en Asie, en Afrique & en Amérique, trouvera le moyen de se rendre indépendante des autres pour les productions, que son sol et sa position lui permettront de faire croître. C'est beaucoup à la France d'avoir pris l'avance & de s'être mise en état d'approvisionner d'épicerie la métropole.

===

[ L'article de l'abbé Tessier se poursuit et se termine par l'ARTICLE TROISIÈME : *Culture & végétation des arbres à épicerie.* que nous ne reproduisons pas. On en a cependant édité à part un court extrait, une note de Poivre que rapporte Tessier : *Note sur le raven-sara de Madagascar par Pierre Poivre.* (Base doc => Sans date n°17).]

\* \* \*